



Volume 9, numéro 1, juillet 2013

Bonjour,

C'est avec un grand plaisir que nous vous invitons à la lecture du Bulletin Parlons Accréditation de juillet 2013.

Cette nouvelle édition contient de l'information sur les légionelles, la réglementation, la surveillance de la qualité de l'air, l'échantillonnage et la radioactivité. Ce bulletin présente les principales nouveautés au CEAEQ, reflet des activités de la dernière année qui l'ont mené à assurer le soutien au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) en matière d'analyse environnementale et d'expertise scientifique tout en poursuivant ses activités à l'échelle internationale. Nos efforts visent également à permettre aux laboratoires désireux d'actualiser leurs pratiques en fonction de la nouvelle réglementation d'être accrédités pour les nouveaux paramètres et participer aux essais d'aptitude.



Bonne lecture et bon été

L'équipe de Parlons Accréditation

Nouvelles du CEAEQ	2
Dossier des légionelles	3
Domaines d'accréditation	5
Matériaux de référence et essais d'aptitude	7
Le CEAEQ à l'international	9
Documentation	11

Coordonnées :

www.ceaeq.gouv.qc.ca

Courriel : ceaeq@mddefp.gouv.qc.ca

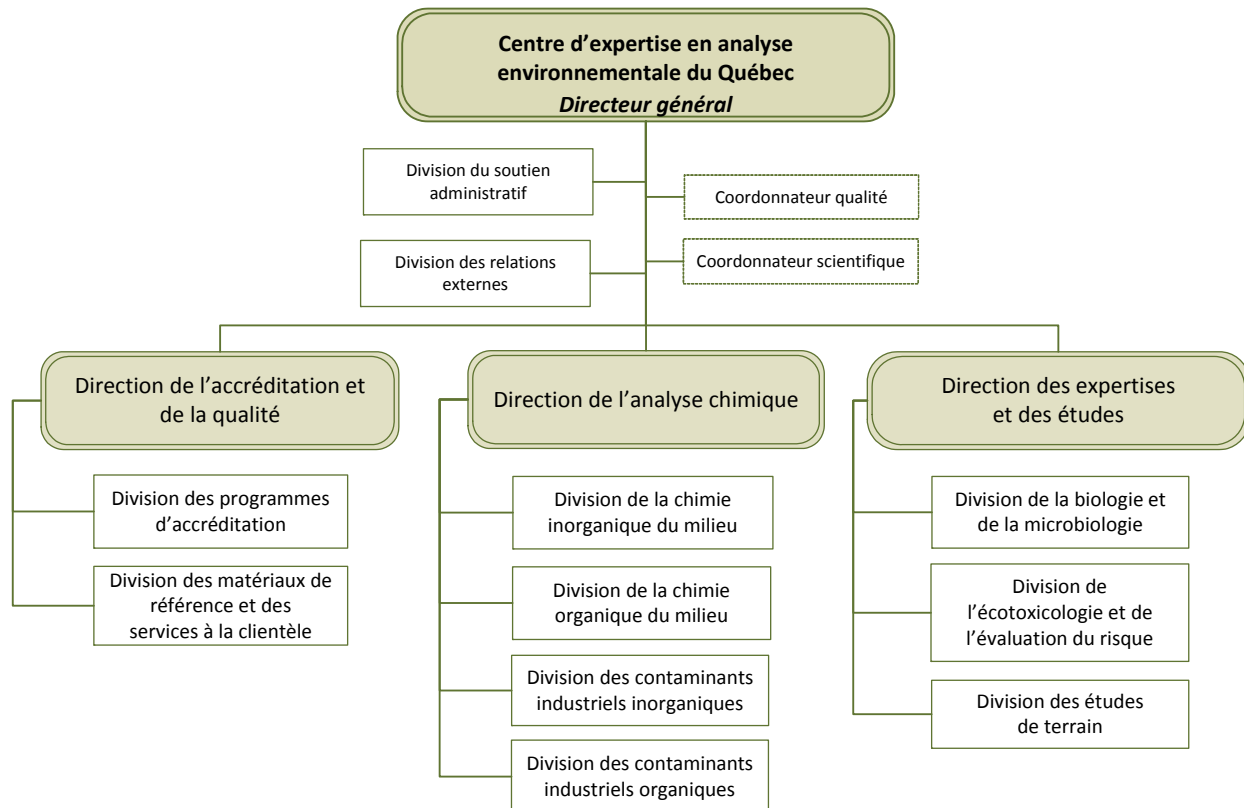
Téléphone : 418 643-1301

Nouvelles du CEAEQ

Nouvelle structure organisationnelle au CEAEQ

par Isabelle Forcier, Division des relations externes

La nouvelle structure organisationnelle du CEAEQ a été dévoilée lors de la journée annuelle des employés tenue en octobre dernier. Elle comprend trois directions dont les activités sont orientées vers la prestation de services à la clientèle.



Cette nouvelle structure présente des changements majeurs dans l'organisation du CEAEQ. En effet, les analyses ne sont plus regroupées selon le lieu d'analyse. Ainsi, la Direction de l'analyse chimique regroupe les divisions de chimie organique et inorganique autant de Laval que de Québec.

Les analyses biologiques et microbiologiques sont, quant à elles, de la responsabilité de la Direction des expertises et des études. La Division de l'écotoxicologie et de l'évaluation du risque se retrouve aussi dans cette direction de même que la Division des études de terrain.

La Direction de l'accréditation et de la qualité comprend les divisions des programmes d'accréditation ainsi que celle des matériaux de référence et des services à la clientèle.

Une division des relations externes est créée. Elle a pour responsabilités la coordination de la promotion des produits et des services et la coordination des communications.

Nouvelle directrice de l'accréditation et de la qualité

par Isabelle Forcier, Division des relations externes

Depuis février 2013, M^{me} Jacynthe D'Amours est la nouvelle directrice de l'accréditation et de la qualité. Elle a exercé diverses fonctions au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) ainsi qu'au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Au MDDEFP, elle a été, entre autres, adjointe au sous-ministre adjoint aux opérations, conseillère en développement durable, puis adjointe de direction au sous-ministre adjoint au développement durable.

Création d'un poste de coordonnateur scientifique

par Isabelle Forcier, Division des relations externes

Le coordonnateur scientifique agit comme catalyseur du développement d'expertises émergentes. Il s'assure de l'application de la politique scientifique et veille à l'évolution de la culture scientifique. M. Louis Martel a accepté de jouer ce rôle au sein de l'organisation.

Nouvelle microbiologiste au CEAEQ

par Philippe Cantin, Division de la biologie et de microbiologie

Titulaire d'un baccalauréat en biologie avec spécialisation en microbiologie, d'une maîtrise et d'un doctorat dans le domaine de la microbiologie à l'Université de Montréal, M^{me} Manuela Villion s'est récemment jointe à la Division biologie et microbiologie du CEAEQ. Elle participera aux activités régulières du laboratoire et soutiendra l'équipe dans le développement de nouvelles techniques en biologie moléculaire. M^{me} Villion apportera ainsi une contribution significative au développement de la microbiologie environnementale.

Dossier des légionelles

Création d'un groupe de travail interministériel sur la légionellose

par Philippe Cantin, Division de la biologie et de microbiologie

Le gouvernement du Québec a formé, à l'automne 2012, un groupe de travail interministériel ayant pour objectif de se doter d'outils pour faire face à une éventuelle éclosion de légionellose. Cette décision a été prise à la suite de l'éclosion survenue à Québec à l'été 2012. Rappelons que lors de cette éclosion, 181 personnes ont été infectées et que parmi celles-ci 13 sont décédées.

Le CEAEQ a grandement contribué aux travaux de ce groupe de travail qui a amené la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) à modifier son Code de sécurité de la Loi sur le bâtiment pour y ajouter des exigences concernant les tours de refroidissement à l'eau. Ces nouvelles exigences sont en vigueur depuis le 12 mai dernier. Un [guide explicatif](#) a été publié par la RBQ recommandant le suivi mensuel des concentrations en *Legionella pneumophila* dans les circuits de refroidissement par la technique de culture. Il est possible que cette recommandation se transforme en exigence réglementaire dès 2014.

Par ailleurs, le CEAEQ a entrepris avec différents partenaires une étude sur l'utilisation de la technique qPCR dans l'évaluation de la concentration de *Legionella pneumophila* dans les circuits des tours de refroidissement. Cette technique rapide pourrait, si les résultats de l'étude sont concluants, compléter la technique par culture dans le suivi réglementaire et lors d'éclosions.

Légionelles : un nouveau protocole d'échantillonnage

par Mélanie Robitaille, Direction des expertises et des études

Le CEAEQ a publié en avril 2013 le *Protocole d'échantillonnage de l'eau du circuit des tours de refroidissement pour la recherche des légionelles*. Ce document vient soutenir l'application du nouveau Règlement sur les tours de refroidissement à l'eau de la Régie du bâtiment (RBQ) entré en vigueur le 12 mai 2013. Bien que ce règlement n'exige pas la recherche de *Legionella pneumophila* dans l'eau du circuit des tours de refroidissement, le *Guide explicatif sur l'entretien des tours de refroidissement à l'eau* mis en ligne par la RBQ recommande d'en faire le suivi sur une base mensuelle.

Dans le même ordre d'idées, le CEAEQ a aussi procédé à la mise à jour des *Lignes directrices concernant les travaux analytiques en microbiologie de l'air (DR-12-SCA-08)* qui encadrent, entre autres, les analyses de légionelles dans l'eau.

Modifications à l'accréditation concernant l'analyse des légionelles

par Benoît Prémont et Ariane Côté, Division des programmes d'accréditation

Le 8 mai dernier, le CEAEQ a apporté des modifications au domaine d'accréditation 606, touchant les légionelles. Ces modifications ont été effectuées en vue de respecter les recommandations du *Guide explicatif sur l'entretien des tours de refroidissement à l'eau* qui accompagne le Règlement modifiant le Code de sécurité intégrant des dispositions relatives à l'entretien des tours de refroidissement à l'eau de la Régie du bâtiment (RLRQ, chapitre B-1.1).

Les modifications apportées à ce domaine sont l'ajout du paramètre *Legionella pneumophila*. De plus, les minimum et maximum ont été fixés à 5 000 et 10 000 000 UFC/l pour chacun des paramètres du domaine 606.

Les modifications ont été élaborées avec le soutien d'un comité composé de représentants et de spécialistes provenant des laboratoires accrédités, de la direction de santé publique, de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) et du CEAEQ. Ce comité a collaboré à la mise en place des exigences minimales qui sont maintenant incluses dans le Programme d'accréditation des laboratoires d'analyse (PALA). Ces exigences concernent les paramètres, les niveaux mesurés de même que les spécifications minimales des méthodes utilisées par les laboratoires. Ces exigences seront vérifiées par les évaluateurs techniques lors de l'étude des dossiers et des évaluations sur site. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la dernière version des *Lignes directrices concernant les travaux analytiques en microbiologie de l'air (DR-12-SCA-08)*.

Résultat de la consultation sur les légionelles

par Benoît Prémont et Ariane Côté, Division des programmes d'accréditation

Un questionnaire a été transmis aux laboratoires accrédités en microbiologie afin de mieux connaître leur intérêt pour l'analyse des légionelles. Parmi les éléments abordés, mentionnons l'expertise disponible, l'intérêt pour la réalisation de ces essais et la capacité de les réaliser.

Parmi les 28 laboratoires accrédités en microbiologie questionnés par le MDDEFP, 13 ont transmis une réponse au CEAEQ. Voici un résumé de leurs réponses et commentaires :

- Six d'entre eux ont favorisé des analyses par cultures;
- Quatre laboratoires développent actuellement l'expertise pour l'analyse des légionelles;
- La capacité d'analyse des légionelles est estimée entre 2 000 et 4 000 échantillons par mois;
- Un seul laboratoire s'est montré intéressé par la méthode d'analyse des légionelles par qPCR (réaction en chaîne par polymérase quantitative ou « real-time polymerase chain reaction »).

Domaines d'accréditation

Caractérisation initiale des eaux usées municipales

par Benoît Prémont et Louis Marcoux, Division des programmes d'accréditation

Le projet de règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées approuvé en mai 2013 par le Conseil des ministres permettra d'introduire de nouvelles normes de performance applicables dans les municipalités québécoises. Ces normes seront au moins équivalentes à celles énoncées dans la Stratégie pancanadienne sur la gestion des effluents d'eaux usées municipales adoptée par le Conseil canadien des ministres de l'environnement. Ce projet fait l'objet d'une consultation publique sur le site Web du Ministère jusqu'au 13 juillet 2013 :

<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/ouvrages-municipaux/reglement2013.htm>.

Vous trouverez dans le projet de règlement et dans les documents connexes la liste des substances et groupes d'essais qui sont visés par ce projet de règlement, de même que la fréquence des prélèvements requis pour chaque type d'ouvrage.

Afin de rendre disponibles les outils nécessaires à l'application de ce règlement, le CEAEQ apportera sous peu des modifications aux domaines d'accréditation de la chimie de l'eau.

Une rencontre avec les laboratoires accrédités aura lieu cet automne afin de présenter le projet de règlement, la phase de caractérisation initiale des effluents, les modifications qui seront apportées aux champs et domaines d'accréditation et autres sujets reliés à cette réglementation. Cette rencontre sera réalisée en collaboration avec la Direction des politiques de l'eau du MDDEFP.

Nouveautés et modifications des domaines d'accréditation en chimie de l'air

par Benoît Prémont et Louis Marcoux, Division des programmes d'accréditation

Afin de fournir les outils nécessaires à l'application du Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère (Q-2, r. 4.1), le CEAEQ a procédé à la création et à la modification de plusieurs domaines d'accréditation en chimie de l'air. Les domaines créés ou modifiés sont liés aux rejets dans l'atmosphère. Un *Avis de modification aux champs et domaines* sera diffusé sur notre site Web dans les prochaines semaines.

Domaine	Paramètres	Clarification
404	Annexe G du RAA (excepté le mercure) Antimoine Argent Arsenic Baryum Béryllium Cadmium Chrome Cuivre Nickel Plomb Thallium Vanadium Zinc	Modification
405	Fluorures (HF) Fluorures particulaires (HF)	Modification
406	Mercure Mercure sur filtre Mercure (solution permanganate)	Nouveau
510	Dioxines et furanes 2,3,7,8-tétrachlorodibenzodioxine 1,2,3,7,8-pentachlorodibenzodioxine 1,2,3,4,7,8-hexachlorodibenzodioxine 1,2,3,6,7,8-hexachlorodibenzodioxine 1,2,3,7,8,9-hexachlorodibenzodioxine 1,2,3,4,6,7,8-heptachlorodibenzodioxine Octachlorodibenzodioxine 2,3,7,8-tétrachlorodibenzofurane 1,2,3,7,8-pentachlorodibenzofurane 2,3,4,7,8-pentachlorodibenzofurane 1,2,3,4,7,8-hexachlorodibenzofurane 1,2,3,6,7,8-hexachlorodibenzofurane 1,2,3,7,8,9-hexachlorodibenzofurane 2,3,4,6,7,8-hexachlorodibenzofurane 1,2,3,4,6,7,8-heptachlorodibenzofurane 1,2,3,4,7,8,9-heptachlorodibenzofurane Octachlorodibenzofurane	Nouveau
521	HAP	Disponible
523	HAP	Disponible
533	Pentachlorophénol	Modification
540	COV	Disponible

Nouveau champ d'accréditation visant les stations de surveillance de la qualité de l'air

par Benoît Prémont, Division des programmes d'accréditation

En collaboration avec la Direction du suivi de l'état de l'environnement du MDDEFP, le CEAEQ a créé un nouveau champ d'accréditation visant les stations de surveillance de la qualité de l'air. Ce champ d'accréditation est basé sur des exigences spécifiques au MDDEFP et sur celles de la norme ISO/CEI 17025 : 2005 définissant les exigences de qualité et de compétence des laboratoires d'étalonnage et d'essais. Il permettra d'assurer la fiabilité des données produites par les réseaux privés de surveillance de la qualité de l'air. Ces données pourront ainsi contribuer à une meilleure surveillance de la qualité de l'air au Québec.

Ce nouveau champ d'accréditation a été conçu en s'appuyant sur les similitudes entre un laboratoire et une station de surveillance de la qualité de l'air : équipements, qualification du personnel, contrôle de la qualité, aménagement, traçabilité des données, etc. Le PALA sera modifié afin de tenir compte de ce nouveau champ d'accréditation, et des lignes directrices concernant les stations de surveillance de l'air ont été élaborées. Ces dernières reposent sur l'étude des normes nationales et internationales en ce domaine. Elles permettront de définir les exigences techniques exigées des entreprises qui souhaitent être accréditées. Les clientèles visées par cette accréditation sont les entreprises qui exploitent ce type de stations et qui transmettent des résultats au MDDEFP pour répondre à des besoins de surveillance et de contrôle réglementaire. Les domaines seront offerts à compter de septembre 2013.

Matériaux de référence et essais d'aptitude

Tritium et radium

par Luc Levert, Division des matériaux de référence et des services à la clientèle

Le CEAEQ effectuera prochainement un essai d'aptitude pour l'analyse du radium dans les matrices d'eau potable et d'eaux usées. Rappelons que le tritium et le radium font partie des paramètres accrédités (domaines 800, 802 et 850) pour ces matrices dans le cadre de l'application du [Règlement sur la qualité de l'eau potable](#) (Q-2, r. 40) et de la [Directive 019 sur l'industrie minière](#). Un laboratoire a déjà participé à un essai d'aptitude pour le tritium.

Microbiologie alimentaire

par Luc Levert, Division des matériaux de référence et des services à la clientèle

Il est bien connu que les contaminants environnementaux peuvent se retrouver dans les aliments. Les résidus de pesticides dans les fruits et les légumes sont un exemple représentatif de cette problématique. C'est dans ce contexte que le CEAEQ a développé des matériaux de référence à partir de matrice d'aliments. Ce nouveau créneau a mené le CEAEQ à fournir des matériaux de référence à la Canadian Association for Laboratory Accreditation (CALA) pour un programme d'essais d'aptitude destiné aux laboratoires accrédités en microbiologie alimentaire. En juin, une campagne d'essais

aptitude a été réalisée pour des matrices alimentaires telles que les œufs, la moulée bovine et le lait écrémé. Les méthodes de détection de *Salmonella* sp., *Listeria* sp. et *E. coli* O157 : H7 ainsi que les méthodes de numération des bactéries mésophiles aérobies, des coliformes et de *Staphylococcus aureus* ont été évaluées pour le lait et les œufs, tandis que les méthodes de détection de *Salmonella* sp. ont été vérifiées pour la moulée bovine.

Le prochain essai d'aptitude avec la CALA aura lieu en octobre prochain. Le tableau ci-dessous présente les matrices qui en feront partie. Vous pouvez vous inscrire en remplissant le formulaire en ligne sur le site Web de la CALA (http://www.cala.ca/P04-02-PT_App_Form.pdf).

Octobre 2013			
Matrice	Paramètres	Type de méthode	No CALA
Porc, poulet, jambon, bœuf haché	Bactéries aérobies mésophiles Coliformes <i>Escherichia coli</i> <i>Staphylococcus aureus</i>	Quantitative (numération ou NPP)	C62B
Fromage	Coliformes <i>Escherichia coli</i> <i>Staphylococcus aureus</i>	Quantitative (numération ou NPP)	C63B
Fromage	<i>Salmonella</i> sp. <i>Listeria</i> sp. <i>E. coli</i> O157 : H7	Qualitatif (présence ou absence)	C63A

La Division des matériaux de référence et des services à la clientèle du CEAEQ travaille activement à la conception d'autres paramètres tels que *Campylobacter* et *Shigella* sp. Ces derniers pourraient être disponibles au courant de l'année 2014.

Microbiologie de l'air

par Benoît Prémont et Ariane Côté, Division des programmes d'accréditation

Le CEAEQ a réalisé, en juillet 2012, un premier essai d'aptitude pour le dénombrement et l'identification de bactéries et de moisissures en microbiologie de l'air. Cet essai a été réalisé en collaboration avec l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST). Depuis, deux nouveaux essais d'aptitude ont été réalisés. Les échantillons ont été expédiés aux laboratoires accrédités pour les domaines 601, 602, 603 et 604 en microbiologie de l'air dans le cadre du PALA.

En 2014, nous prévoyons rendre disponibles des échantillons pour l'identification des spores, domaine 605, et le dénombrement des bactéries *Legionella* spp. et *Legionella pneumophila* dans l'eau, domaine 606.

Le CEAEQ à l'international

Chili : Accréditation des stations de surveillance de la qualité de l'air

par Benoît Prémont, Division des programmes d'accréditation

L'un de nos partenaires, le ministère de l'Environnement du Chili (Ministerio del Medio Ambiente : MMA), partage certaines de nos préoccupations à l'égard de la surveillance de la qualité de l'air. En effet, le MMA désire s'assurer de la représentativité des données de la qualité de l'air du réseau de surveillance de la municipalité de Santiago au Chili, appelé « RED MACAM ». À la suite de la signature de l'entente de collaboration MDDEFP-MMA, en mai 2012, le ministère chilien a transmis une demande au CEAEQ afin d'obtenir l'accréditation des stations de surveillance de l'air de ce réseau. Ainsi, de manière concomitante, ce programme sera implanté au Québec et au Chili. Récemment, le RED MACAM s'est vu accorder l'accréditation pour son laboratoire de gravimétrie. Cette accréditation faisait suite à une visite d'évaluation d'une équipe d'experts du CEAEQ et du MDDEFP en janvier 2013.

La prochaine mission au Chili, prévue en juillet 2013, aura pour but l'évaluation sur site des stations de surveillance du RED MACAM dans le cadre de leur demande d'extension de l'accréditation. La participation de spécialistes de la Direction du suivi de l'état de l'environnement du MDDEFP est importante dans le cadre de ce projet international.

Le Québec partage son expertise environnementale avec la Superintendencia du ministère de l'Environnement du Chili

par Isabelle Forcier, Division des relations externes

Du 5 au 9 mai 2013, le CEAEQ a accueilli une délégation de la Superintendencia del Medio Ambiente du Chili (Superintendance de l'Environnement). Cette délégation était composée de M. Juan Carlos Monckeberg, Superintendant à l'Environnement, et M. Rodrigo Romero Maldonado, chef du Réseau de surveillance de la qualité de l'air. Elle avait pour objectif d'établir les bases d'une entente de partenariat entre les deux organisations relativement au contrôle des émissions industrielles à l'atmosphère et à l'accréditation des laboratoires du Chili qui réalisent les analyses de ces émissions. Ce partenariat découle de l'entente de coopération signée en mai 2002 entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République du Chili.

Lors de cette visite, le CEAEQ a présenté un des outils de contrôle des émissions atmosphériques à sa disposition, le LARA (laboratoire d'analyse de rejets atmosphériques), un laboratoire mobile pouvant effectuer des vérifications de conformité environnementale d'entreprises industrielles des secteurs des pâtes et papiers, des alumineries, aciéries, etc. Des présentations concernant les moyens de contrôle des émissions industrielles utilisés par le MDDEFP ont également été faites par des représentants du ministère comprenant, entre autres, le Programme de réduction des rejets industriels et le Système de suivi environnemental.

À la fin de la visite, un accord a été signé par le directeur général M. Guy Chouinard et M. Monckeberg pour la réalisation de projets de collaboration en environnement principalement sur le contrôle des émissions industrielles.



Rencontre avec M. Jacques Dupont, sous-ministre adjoint à l'expertise hydrique, à l'analyse et aux évaluations environnementales.
De gauche à droite, M. Rodrigo Romero Maldonado, M. Jacques Dupont et M. Juan Carlos Monckeberg.

Le CEAEQ participe au développement de l'expertise environnementale du Maroc

par Isabelle Forcier, Division des relations externes

Le CEAEQ multiplie les démarches et les rencontres internationales. En effet, une délégation de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE) du Maroc s'est déplacée au Québec du 13 au 16 mai 2013. La délégation marocaine était composée de messieurs Nabil Mosleh, directeur de la communication et de la coopération, et Tabib Mohamed Elmghari, directeur du contrôle de la qualité des eaux. Lors de leur séjour en sol québécois, ils ont visité les installations du CEAEQ et celles de l'Institut national de santé publique du Québec. Ces rencontres font suite à la signature d'un protocole de coopération en matière d'analyses environnementales entre l'ONEE et le CEAEQ en janvier 2013.

La coopération entre le CEAEQ et l'ONEE se poursuit depuis 1999, principalement en matière de qualité de l'eau, et concerne notamment les systèmes de management pour les laboratoires de matériaux de référence et pour les essais d'aptitude en soutien à l'analyse de la qualité de l'eau et à l'analyse de paramètres émergents microbiologiques et chimiques.

Par ailleurs, la distribution et la qualité de l'eau potable sont des préoccupations majeures dans les pays d'Afrique. La coopération du Québec avec le Maroc vise aussi à contribuer à l'implantation de systèmes de management de la qualité pour les analyses environnementales dans certains pays d'Afrique subsaharienne.



La délégation marocaine a rencontré M. Jacques Dupont.
De gauche à droite : M. Tabib Mohamed Elmghari, M. Jacques Dupont, M. Guy Chouinard, M. Nabil Mosleh et M^{me} Jacynthe D'Amours.



La délégation marocaine visite le laboratoire des matériaux de références du CEAEQ.
De gauche à droite : M. Nabil Mosleh, M. Tabib Mohamed Elmghari et M. Luc Levert.

Documentation

Révision du cahier 4 - Échantillonnage des émissions atmosphériques en provenance de sources fixes

par Mélanie Robitaille, Direction des expertises et des études

Le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec, responsable ministériel du *Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales*, entreprend la révision du cahier 4 intitulé *Échantillonnage des émissions atmosphériques en provenance de sources fixes*.

Une consultation publique sera menée auprès des groupes d'utilisateurs des cahiers jusqu'au 30 août. Ainsi, nous entendons recueillir des suggestions de modifications à apporter à l'actuel cahier 4 avant de débiter les travaux de révision.

C'est dans ce contexte que nous joindrons les groupes d'utilisateurs suivants pour obtenir leurs suggestions :

- Les directions régionales et le Centre de contrôle environnemental du Québec;
- Les firmes d'échantillonnage ConsulAir, CRA, Exova, GA Techno, Sedac Environnement et SNC Lavalin;
- Les organisations suivantes :
 - Association canadienne des carburants
 - Association canadienne du ciment
 - Association canadienne de l'industrie de la chimie
 - Association de l'aluminium du Canada
 - Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
 - Association des consultants et des laboratoires experts
 - Association minière du Québec
 - Association pour la prévention de la contamination de l'air et du sol
 - Association québécoise de vérification environnementale
 - Conseil des entreprises de services environnementaux
 - Conseil de l'industrie forestière du Québec
 - Conseil patronal de l'environnement du Québec
 - Fédération des municipalités du Québec
 - Regroupement des industries des composites du Québec
 - Regroupement des récupérateurs et recycleurs de matériaux de construction et de démolition du Québec
 - Réseau Environnement
 - Table de concertation de l'industrie de la métallurgie du Québec
 - Union des producteurs agricoles
 - Union des municipalités du Québec
 - Ville de Montréal
 - Ville de Québec

Si vous souhaitez formuler des commentaires et que vous n'êtes pas représenté par l'un de ces groupes, veuillez communiquer avec M^{me} **Mélanie Robitaille** par courriel ou par téléphone au 418 643-1301 poste 401 afin de connaître les modalités de participation à la consultation.

Mise à jour des fascicules pour le prélèvement des échantillons

par Jean-Pierre Blouin, Division des contaminants industriels inorganiques

Le CEAEQ publie et tient à jour des fascicules qui peuvent être utilisés par les firmes d'échantillonnage et les laboratoires accrédités. Ces documents portent sur le prélèvement et la conservation des échantillons dans plusieurs contextes, tels que l'analyse des :

- Matières dangereuses (DR-09-01);
- Sols (DR-09-02);
- Rejets liquides ou eaux usées (DR-09-04);
- Eaux de piscines (DR-09-05);
- Échantillons pour l'analyse de pesticides (DR-09-06);
- Eaux souterraines (DR-09-09);
- Eaux de surface (DR-09-10);
- Échantillons relatifs à l'application du Règlement sur les exploitations agricoles (DR-09-12).

Ces fascicules fournissent de l'information sur le type de contenant à utiliser, sur la quantité suggérée d'échantillon à prélever, sur l'agent de conservation à ajouter et sur le délai de conservation selon les différents paramètres qui peuvent être analysés. Ces documents sont mis à jour périodiquement. Nous vous invitons donc à les consulter régulièrement à l'adresse suivante : <http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/documents/publications/echantillonnage.htm>.

Mise à jour du guide Terminologie recommandée pour l'analyse des métaux

par Jean-Pierre Blouin, Division des contaminants industriels inorganiques

Le guide *Terminologie recommandée pour l'analyse des métaux* a été mis à jour en 2012 en fonction des nouveaux règlements. Ce guide explique la nomenclature utilisée au Québec pour différencier les types de métaux (dissous, extractibles ou totaux) qui peuvent être dosés dans un échantillon. En plus de donner de l'information sur les types de métaux, ce guide indique les opérations de préparation de l'échantillon qui doivent être réalisées sur le terrain ainsi que la liste des méthodes d'analyse pour la détermination des métaux utilisées au CEAEQ. Finalement, une section spécifie le traitement des échantillons réalisé au laboratoire pour toutes les matrices indiquées dans les différents règlements du MDDEFP. Ce guide doit être utilisé avec le document DR-12-MET intitulé *Lignes directrices sur les principes méthodologiques pour l'analyse des métaux* qui indique, pour chaque domaine accrédité, le traitement des échantillons à effectuer pour l'analyse des métaux. Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/pala/#documents>.